



BAREME HONORAIRES

HONORAIRES DE GESTION

■ Honoraires pour la gestion courante d'un bien :

MANDAT COGÉ CONFORT : 8,00 % TTC

Pour un lot géré : **6,66 % HT soit 8,00 % TTC**

Pour 2 lots gérés : **6,25 % HT soit 7,50 % TTC/lot**

Pour 3 à 5 lots gérés : **5,83 % HT soit 7,00 % TTC/lot**

Au-delà de 5 lots gérés : **5,41 % HT soit 6,50 % TTC/lot**

Les honoraires s'appliquent sur les sommes encaissées pour le compte du propriétaire.

GARANTIES LOCATIVES

- **Garantie Loyers Impayés** : Assurance loyers et charges impayés, Détériorations immobilières, Recours, Protection juridique = **2,50 %** des sommes à recouvrer
- **Garantie Vacance Locative** : Vacance locative, Assurance loyers et charges impayés, Détériorations immobilières, Recours, Protection juridique = **4,50 %**

HONORAIRES DE LOCATION

- Location à usage d'habitation

→ Pour le bailleur :

- **Honoraires de visite, dossier, bail** : 12 € TTC/m² habitables en zone très tendue
10 € TTC/m² habitables en zone tendue
8 € TTC/m² habitables pour les autres zones

- **Honoraires d'état des lieux** : 3 € TTC/m² habitables

→ Pour le locataire :

- **Honoraires de visite, dossier, bail** : 12 € TTC/m² habitables en zone très tendue
10 € TTC/m² habitables en zone tendue
8 € TTC/m² habitables pour les autres zones

- **Honoraires d'état des lieux** : 3 € TTC/m² habitables

- Location de locaux professionnels ou commerciaux

16€ TTC/m² à la charge du preneur

HONORAIRES DIVERS

Prix avenant au bail : 150€ TTC